

CONDENSÉ SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS



Les pourparlers sur la réduction des armements stratégiques (START)

■ Au sommet de Washington ayant réuni le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev en décembre, on avait exprimé l'espoir qu'un traité sur les armements stratégiques pourrait être prêt à temps pour être signé au sommet de Moscou devant avoir lieu en juin, et cet espoir subsistait encore au début du printemps. À la fin d'avril toutefois, on n'avait pas beaucoup progressé, et les porte-parole officiels avaient à toutes fins utiles écarté la possibilité qu'un traité soit signé en bonne et due forme au sommet de Moscou.

L'ébauche conjointe du texte de deux protocoles, l'un sur l'inspection et l'autre sur la conversion ou l'élimination des armes, et une convention sur l'échange de données ont été préparées à temps pour la réunion de MM. Shultz et Chevardnadze s'étant tenue à la fin de mars. Selon Mme Rozanne Ridgway, secrétaire d'État adjointe des États-Unis, les parenthèses (qui servent à mettre en évidence les points encore en litige) étaient quasi innombrables. À d'autres égards, la conjoncture a évolué comme il suit :

■ **La vérification des SLCM :** Aux yeux des dignitaires soviétiques, la limitation des missiles de croisière mer-sol (SLCM) demeure le principal obstacle à la conclusion d'un accord. En mars, les Soviétiques ont proposé d'exécuter un essai conjoint en Méditerranée pour vérifier le fonctionnement d'un télédéetecteur qui repèrerait la présence de SLCM munis d'ogives nucléaires à bord des navires. Les États-Unis ont refusé en alléguant qu'un tel système ne marcherait tout simplement pas.

■ **Les ICBM mobiles :** Les Soviétiques ont proposé de limiter à 800 le nombre d'ogives pouvant être mon-

tées sur ces missiles; quant à eux, les États-Unis continuent à réclamer l'interdiction complète de ces engins. Pour qu'il soit possible de vérifier le nombre des ICBM mobiles, l'URSS a proposé d'en restreindre les zones opérationnelles et la production, et de les exposer périodiquement à l'observation des satellites.

■ **Le nombre limite d'ALCM :** Aux fins du calcul à faire pour en arriver à la limite totale de 6 000 ogives stratégiques, les États-Unis sont maintenant disposés à attribuer dix (au lieu de six) missiles de croisière aéroportés (ALCM) à chaque bombardier capable d'en porter. L'URSS continue d'insister pour compter le nombre d'engins effectivement transportés, lequel, dans le cas des avions américains, varie de douze (à bord des B-52G) à vingt-deux au plus (à bord des B-1B). En ce qui concerne la difficulté qu'il y a à faire la distinction entre les ALCM munis d'ogives nucléaires et ceux qui portent des munitions classiques, les États-Unis ont proposé, pour la résoudre, que tous les ALCM à longue portée existants soient considérés comme étant nucléaires; par ailleurs, tous les nouveaux types d'ALCM devraient avoir des caractéristiques (ce qu'on appelle les différences fonctionnelles observables, ou FROD) qui permettraient de distinguer les engins nucléaires des autres. Selon le plan américain, les avions porteurs d'ALCM nucléaires devraient aussi posséder des traits particuliers et être affectés à des bases distinctes. La première réaction soviétique exprimée en avril, lors de la réunion de MM. Shultz et Chevardnadze, était empreinte de scepticisme.

Comme les négociations progressent lentement, les dignitaires soviétiques prédisaient à la fin d'avril qu'un traité START ne serait pas conclu avant l'arrivée d'un nouveau président à la Maison-Blanche, au début de 1989.

(Voir l'article thème du présent numéro de Paix et Sécurité pour en savoir plus sur les pourparlers concernant les armements stratégiques.)

La ratification du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI)

■ Tandis que la date du sommet de Moscou approchait, des obstacles imprévus à la ratification du Traité

sur les FNI signé en décembre dernier pendant le sommet de Washington se sont présentés. Le gouvernement américain avait exhorté le Sénat à approuver le Traité avant le sommet de Moscou, le président Reagan ayant souligné qu'autrement, le succès de ce dernier serait compromis. Les efforts dirigés par le sénateur Jesse Helms pour ajouter des modifications qui auraient en fait «torpillé» le Traité (elles auraient supposé de nouvelles négociations avec l'URSS) ont été contrés au niveau des comités. Les trois comités sénatoriaux qui ont tenu des audiences sur le Traité (Relations extérieures, Forces armées, et Renseignement) l'ont approuvé en grande majorité, tout comme la Chambre des représentants (c'était pour elle un geste purement symbolique, car elle n'a aucun rôle formel à jouer relativement à la ratification des traités).

Les présidents des comités ont semblé convenir que la seule «réserve» qu'il fallait exprimer au moment de la ratification en était une qui n'exigeait pas l'accord de l'URSS mais qui interdirait dans l'avenir au président de réinterpréter le Traité sans l'approbation du Sénat. Cet aspect a été mis en lumière par suite des tentatives que le gouvernement Reagan a faites pour réinterpréter le Traité ABM de 1972.

Par ailleurs, M. Sam Nunn, président du Comité sénatorial des Forces armées, s'est demandé si le Traité interdirait aussi les systèmes dits «futuristes» (par exemple, les armes à courte portée ou à portée intermédiaire qui détruiraient leurs objectifs au moyen d'un laser, d'un faisceau de particules, de micro-ondes, ou d'énergie cinétique, au lieu d'employer des explosions nucléaires ou classiques). La Maison-Blanche a réussi à obtenir du ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Chevardnadze, une lettre affirmant que l'URSS épousait l'interprétation américaine selon laquelle il fallait effectivement interdire ces

systèmes. Mais cela n'a pas satisfait aux exigences du sénateur Nunn qui, le 29 avril, proposait encore d'intégrer à cette fin une modification au Traité.

Entre-temps, des divergences de vues au sujet des clauses détaillées du Traité concernant la vérification se sont faites jour en avril pendant les pourparlers d'ordre technique menés entre les deux pays sur la mise en oeuvre de l'accord. Les questions les plus importantes étaient les suivantes : (1) Les Américains seraient-ils autorisés à inspecter les structures et les véhicules assez gros pour contenir de petites pièces de missile, mais non des missiles entiers ? (2) Les inspecteurs auraient-ils accès à toute la zone des installations soviétiques, ou seulement à des immeubles désignés dans cette zone ? (3) Chaque bloc aurait-il le droit d'interdire l'emploi de certains appareils de surveillance (des caméras, par exemple) aux emplacements assujettis aux inspections ? Et (4) quels seraient les droits d'inspection des États-Unis en dehors de l'usine de missiles située à Votkinsk ?

Le 29 avril, M. Robert Byrd, chef de la majorité au Sénat, a annoncé qu'il était disposé à soumettre le Traité au Sénat le 11 mai, à condition que le gouvernement règle quatre points encore en litige : (1) les divergences de vues subsistant au sujet des clauses sur la vérification; (2) l'obtention de la part de l'URSS d'une confirmation écrite attestant que les armes futuristes seront également interdites, et l'établissement d'une définition plus précise du mot «armes»; (3) la vérifiabilité d'un régime qui interdirait les systèmes futuristes; et (4) une promesse du gouvernement par laquelle il s'engagerait à moderniser les systèmes de surveillance par satellite employés aux fins de la vérification dans le cadre du Traité.

Le 8 mai, l'ambassadeur soviétique Doubinine a présenté une réponse officielle aux neuf questions distinctes soulevées par le Département d'État relativement à la vérification. Le lendemain, après que les membres du Comité du renseignement